# LA SEMAINE DERNIÈRE, BARS, CAFÉS, RESTAURANTS ET DISCOTHÈQUES ONT FAIT PART DE LEURS INQUIÉTUDES

# I A FIÈVRE DU SAMEDI SOIR ATTENDRA

D'un côté, les discothèques ne savent pas si où et quand elles pourront rouvrir leurs portes; de l'autre les restaurateurs, bars et autres cafés tentent d'assurer leur survie sur fond de protocole sanitaire... En ce début octobre, les métiers et industries de l'Hôtellerie se disent à bout de souffle, et ils

le font savoir. GAËLA MESSERLI (AVEC B.V)

ercredi dernier, les patrons des discothèques de la région se rassemblaient devant la préfecture. Deux jours plus tard, cafetiers et restaurateurs faisaient du bruit sur le pas de leur porte à Orléans, expliquant que dorénavant, ils feraient de même chaque vendredi soir, jusqu'à ce que la situation s'améliore. Les bars quant à eux éteindront la lumière et la musique à 22h pendant une minute. Entre colère et fatalisme, les professionnels des métiers et industries de l'Hôtellerie ont donc décidé de se faire entendre à Orléans et dans le Loiret.

## « ON NE VEUT PAS VIVRE SOUS PERFUSION, ON VEUT TRAVAILLER! »

Des patrons de discothèques loirétaines

### Bars et restaus tirent la langue

Selon Thierry Deraime, vice-président Bars, Métiers de la nuit, Cafés et Brasseries de l'UMIH 45. 1 200 commerces sont concernés dans le Loiret par la crise. « Au niveau français, cela représente plus de 2 millions de salariés et à cela, il faut ajouter nos fournisseurs », ajoute le patron du Moog à Orléans, qui pointe un « effet psychose et une confusion. Il n'y a aucune obligation de fermeture à 22h, mais les gens pensent que nous sommes fermés ou que nous fermons à 22h... » Or, la profession n'a pas tout à fait besoin de cette crovance qui se répand dans les esprits. Thierry Deraime explique en effet que le respect du protocole sanitaire a déjà pénalisé les recettes

# **TROP DE CONTRÔLES?**

Il y a contrôles et contrôles. Pour ce qui est des contrôles effectués par la police pour vérifier le port du masque à Orléans dans les établissements, « cela se passe bien, estime Thierry Deraime. La police municipale comme la police nationale ont été pédagogues. » Un témoignage qui semble confirmer la communication préfectorale sur le sujet. Mais par contrôles, on entend aussi ceux menés par d'autres organismes publics pour vérifier si les règles sanitaires sont bien respectées. « Depuis quinze jours trois semaines, oui il y a des contrôles, explique Stéphan Labasse, président des Vitrines d'Orléans et patron du Sushi Shop de la rue Royale. Trop? Je ne sais pas. Par contre, est-ce qu'ils sont faits au bon endroit ? Ça, c'est une autre question... Moi, en tout cas, i'ai été contrôlé. »



des établissements concernés. « L'espacement des tables est consommateur d'espace : certains d'entre nous perdent la moitié de leur capacité d'accueil. » Et avec les températures qui baissent, l'avenir n'est guère encourageant. « Cet été, la mairie nous a permis d'étendre nos terrasses. Mais là, cela va devenir plus compliqué... » En semaine, entre les boutiques qui ferment le midi en raison du peu de clients et le télétravail, les professionnels ont plus de difficultés à remplir leurs établissements. « Le soir, on repousse aussi le coup qu'on allait boire auparavant entre collègues, ajoute Thierry Deraime. Alors oui, le week-end, on se rattrape, mais avec le protocole en place, nous sommes obligés de refuser

Sur le volet financier, Thierry Deraime craint donc « une casse à venir. Certains n'ont pas eu leur Prêt garanti par l'État. Aujourd'hui, nos affaires ne valent plus grand-chose pour ceux qui veulent revendre, car leur valeur est liée au chiffre d'affaires. Cela fait 36 ans que je fais ce métier. Je n'ai iamais vu une année aussi noire. » Président de l'UMIH 45, Jean-Louis Jama abonde. À cause de la Covid, il termine sa carrière avec la liquidation de son restaurant et 750 € de retraite par mois : « au bout de 56 ans de métier, ie ne l'ai toujours pas digéré, lâche-t-il. Nous devions signer la vente du restaurant en mars, mais le confinement est arrivé quelques jours avant... »

#### Les discothèques toujours fermées

À leur échelle, les professionnels de la nuit partagent cette amertume. La semaine dernière, ils étaient réunis devant la Préfecture du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire pour faire part de leur colère. « La semaine dernière, nous avons rencontré le Ministre de l'économie, raconte Sabine Ferrand, patronne de boîte de nuit dans le Loir-et-Cher et présidente de l'UMIH Centre-Val de Loire.

Il nous a dit de ne pas lui demander quand nous allions rouvrir... Vous comprenez donc qu'on ait assez peu de visibilité... Si l'on rouvre, je pense que ce sera au mieux en 2021 ou en 2022. »

Pour Patrick Bonnefon, l'aide de 15 000 € versée aux établissements de nuit aux abords de la rentrée reste insuffisante. « Certains d'entre nous ont déjà des loyers de 10 000 € », plaide le célèbre gérant du Georges, à Orléans, propriétaire d'une des dix boîtes de nuits du Loiret. À cela s'ajoutent des assurances coûteuses et le chômage partiel des salariés qui continue de courir. « Pour ma part, j'ai déjà 18 000 € en responsabilité civile », ajoute Sabine Ferrand. Les deux professionnels estiment que « l'État doit prendre ses responsabilités. Nous sommes des chefs d'entreprise. On ne veut pas vivre sous perfusion, on veut travailler! » Sabine Ferrand estime d'ailleurs « qu'il faudrait prévoir un accompagnement à la mutation de nos entreprises ». Elle veut, en clair, que les boîtes de nuit puissent (temporairement?) se transformer en bars.

### Quelle réponse politique?

Cette situation est bien comprise par les représentants politiques comme Jean-Pierre Sueur, qui place cependant en priorité le respect des consignes sanitaires. « Il faut être sérieux, détaille le sénateur PS du Loiret. Nous jouons la survie des gens. En revanche, il faut indemniser en se rapprochant le plus possible de l'intégralité des pertes. L'administration fiscale a accès aux chiffres d'affaires. Il faut également accompagner les mutations lorsqu'elles sont possibles. »

Du côté de la majorité gouvernementale, la députée loirétaine Stéphanie Rist ne plaide plus, comme en juillet dernier, pour une réouverture des discothèques. « Connaissant les risques sanitaires, je ne peux pas soutenir une telle mesure, dit-elle. Je sais que la filière est en énorme souffrance, et c'est pour ça que je demande plus d'accompagnement et

un assouplissement des mesures pour obtenir des aides. » Et l'élue de justifier les mesures prises, à Marseille comme à Paris, pour fermer partiellement ou totalement bars et restaurants : « On sait qu'à partir d'une certaine heure, il est beaucoup plus compliqué de faire respecter la distanciation. Quand on trace les contaminations, on voit qu'elles ont souvent eu lieu lors de soirées. Est-ce que l'on doit prendre le risque de saturer les services hospitaliers et de repousser des interventions? Je tiens juste à rappeler que la crise de la Covid a déià eu des effets indirects. On vient ainsi d'avoir des premiers chiffres au niveau du cancer du sein, et ils ne sont pas bons, puisqu'on a déploré 3 à 4 % de mortalité en plus cette année.»

Sur ce volet sanitaire, Patrick Bonnefon, le patron du Georges, estime que fermer les boîtes conduit les gens à de mauvaises habitudes : « comme ils ne peuvent plus faire la fête dans nos établissements, ils vont ailleurs... Or, nous, la sécurité, c'est notre métier! Nous savons encadrer, vérifier le port du masque ou proposer un éthylotest. » Les discothèques comme remparts à la propagation du virus ? On n'y avait pas pensé!

# **LES TRAITEURS SOUFFRENT AUSSI**

Les traiteurs loirétains sont, eux aussi, très gravement touchés par la crise. « Il y a eu le confinement, l'annulation des mariages et aujourd'hui. la réduction des jauges, indique Thierry Deraime, vice-président Bars, Métiers de la nuit, Cafés et Brasseries à l'UMIH 45. Les seuls qui arrivent à s'en sortir sont ceux qui ont une boutique. Mais les traiteurs ont perdu, en moyenne, près de 80 % de leur chiffre d'affaires aujourd'hui... »